



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Val d'Isère

Discipline	GEANT	GEANT	GEANT	
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	Joseray			
Catégorie	Toutes categ.	Toutes categ.	Toutes categ.	
Altitude départ (m) :	2300	2300	2300	
Altitude arrivée (m) :	1850	1850	1850	
Dénivelé (m) :	450	450	450	
Longueur (m) :	1192	1277	1273	
Sous le N° d'homologation	3238/10/15	3239/10/15	3240/10/15	

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Costerg Jean Lou

Date d'expiration :
10/25

Fait le : 11 octobre 2015

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

www.ffs.fr

Sub-Committee for Alpine Courses: INSPECTION REPORT
Sous-Comité pour Pistes Alpines: RAPPORT D'INSPECTION
 Sub-Komitee für Alpine Rennstrecken: INSPEKTIONSBERICHT

1. Nation: Site: Name of the course:
 Nation: Lieu: Nom de la piste:
 Nation: Ort: Name der Strecke:

2. Contact address:
 Adresse à contacter:
 Kontaktadresse:

Tel: Fax: Email:

3. Already inspected by: Hom. Nr
 Déjà inspecté par:
 Bereits inspiziert durch:

4. Course for (event): Piste pour (événement): Strecke für (Disziplin):	GS opt. 1		GS opt. 2		GS opt. 3			
	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>
Start (m): Départ (m): Start (m):	2300		2300		2300			
Finish (m): Arrivée (m): Ziel (m):	1850		1850		1850			
Vertical Drop (m): Dénivelée (m): Höhendifferenz (m):	450		450		450			
Length (m): Longueur (m): Länge (m):	1192		1277		1273			
Average gradient %: Pente moyenne %: Durchschnittliche Neigung:	38,10		38,09		39,61			
Max. gradient %: Pente max. %: Grösste Neigung %:	70		74,1		77			
Min. gradient %: Pente min. %: Geringste Neigung %:	15		11,9		9			
Orientation: Orientation: Himmelsrichtung:	E		E		E			

5. Water supply available: yes: no: Snow making: yes: no:
 Branchement d'eau: oui: non: Neige artificielle: oui: non:
 Wasseranschluss: ja: nein: Beschneiungsanlage: ja: nein:

6. Is this course OK? yes: no: Homologation fee:
 Cette piste est-elle en bon état? oui: non: Taxe d'homologation:
 Ist diese Piste in Ordnung? ja: nein: Homologationsgebühr:

7. Requirements for improvement before Homologation:
 Les besoins d'amélioration avant Homologation:
 Anforderungen zur Verbesserung vor der Homologation:

*The applicant has responsibility for the observance of applicable environmental regulations.
 Le demandeur est responsable de l'observation des règles applicables à l'environnement.
 Der Antragsteller ist dafür verantwortlich, dass die geltenden Umweltschutzbestimmungen eingehalten werden.*

8. Work Completed: yes: no:
 Travaux achevés: oui: non:

Arbeiten abgeschlossen: ja: nein:

9. Minimum protection necessary:

Protection minimal nécessaire:

Mindestanforderungen für die Absicherung:

Interdire la piste à toutes personnes étrangères aux compétitions .
 Protection des canons neige par matelas et si nécessaire filets B .
 Fermer l'accès au télésiège des Loyes durant les entrainements et les compétitions .
 Dans la traversée au niveau de l'ancien P1 , mise en place d'environ 120m de filets A , coté droit . Enlevé les canons neiges dans cette traversée . Coté gauche mise en place de matelas en pied de falaise en fonction du tracé .
 Virage à droite sous l' Ancolie double rangée de filets B sur 100m environ . Enlever le canon neige en face de ce virage .
 Passage de l'Aigle filets A coté droit .
 Suivant le tracé protection des mats d'éclairage et du panneau de chronométrage par matelas et si nécessaire filets B .
 Option 2 et 3 protection des mats d'éclairage par filets B et matelas au passage de la piste entre ces mats .
 En règle générale mettre en place les protections fixes ou mobiles nécessaires au moment des compétitions

**Important! The Jury may require additional protection.
 Important! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires.
 Wichtig! Die Jury kann zusätzlichen Absicherungen verlangen.**

10. Emergency evacuation arrangements:

Modalités d'évacuation d'urgence:

Abtransportmöglichkeiten bei Notfällen:

En bordure de piste , suivant l'endroit arret de la compétition .

11. Communication start - finish (telephone, electrical timing cable etc.):

Possibilités de liaison départ - arrivée (téléphone et câble électrique de chronométrage):

Verbindungen Start - Ziel (Telefon und elektrisches Zeitnehmungskabel usw.):

Reseau enterré 52 paires cuivres

12. Have the necessary documents been submitted?

Les dossiers sont-ils complets?

Sind die vorgeschriebenen Unterlagen vorhanden?

yes: no:
 oui: non:
 ja: nein:

13. Uphill facilities (Lifts etc.) - Remontées mécaniques - Auffahrtmöglichkeiten (Bahn, Lifts):

Hourly capacity / persons: - Capacité horaire / Personnes - Stundenkapazität / Personen:

Téléporté l'Olympique ; télésiège du Santel et moto neige .
 3500ph 2400ph

14. The inspector was assisted by: - Etaient présents à l'inspection: - Anwesende an der Inspektion:

Jays Vincent directeur du club des sports .
 Vuillemoz Gerard responsable courses service des pistes .
 Galinier Geo représentant FFS / FIS
 Couder Manu représentant FIS
 Faillol Lionel coordinateur club des sports

15. General remarks: - Observations générales: - Allgemeine Bemerkungen:

Piste technique tres interessante avec ses variantes

16. Conclusions: - Conclusions: - Schlussfolgerungen:

Bon pour homologation

Date of the inspection:

Date de l'inspection:

Inspektionsdatum:

8 Aout 2015

Signature :

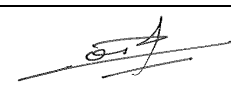
Signature :

Unterschrift:

The Inspector :

L'inspecteur :

Der Inspektor :



Costerg Jeran Lou

**Additional Reports (eg Technical Adviser) must be attached to this homologation dossier.
 D'autres rapports (par exemple d'un Expert Sécurité) doit être joint au présent dossier d'homologation.
 Weitere Berichte (z. B. Technische Berater) müssen diesem Homologationsdossier beigefügt sein.**

Sub-Committee for Alpine Courses: INSPECTION REPORT
Sous-Comité pour Pistes Alpines: RAPPORT D'INSPECTION
 Sub-Komitee für Alpine Rennstrecken: INSPEKTIONSBERICHT

1. Nation: Site: Name of the course:
 Nation: Lieu: Nom de la piste:
 Nation: Ort: Name der Strecke:

2. Contact address:
 Adresse à contacter:
 Kontaktadresse:

Tel: Fax: Email:

3. Already inspected by:
 Déjà inspecté par: Hom. Nr
 Bereits inspiziert durch:

4. Course for (event): Piste pour (événement): Strecke für (Disziplin):	GS opt. 1		GS opt. 2		GS opt. 3			
	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input checked="" type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input checked="" type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input checked="" type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>
Start (m): Départ (m): Start (m):	2250		2250		2250			
Finish (m): Arrivée (m): Ziel (m):	1850		1850		1850			
Vertical Drop (m): Dénivelée (m): Höhendifferenz (m):	400		400		400			
Length (m): Longueur (m): Länge (m):	925		1010		1006			
Average gradient %: Pente moyenne %: Durchschnittliche Neigung:	39,68		39,56		39,78			
Max. gradient %: Pente max. %: Grösste Neigung %:	70		74,1		77			
Min. gradient %: Pente min. %: Geringste Neigung %:	15		11,9		9			
Orientation: Orientation: Himmelsrichtung:	E		E		E			

5. Water supply available: yes: no: Snow making: yes: no:
 Branchement d'eau: oui: non: Neige artificielle: oui: non:
 Wasseranschluss: ja: nein: Beschneiungsanlage: ja: nein:

6. Is this course OK? yes: no: Homologation fee:
 Cette piste est-elle en bon état? oui: non: Taxe d'homologation:
 Ist diese Piste in Ordnung? ja: nein: Homologationsgebühr:

7. Requirements for improvement before Homologation:
 Les besoins d'amélioration avant Homologation:
 Anforderungen zur Verbesserung vor der Homologation:

*The applicant has responsibility for the observance of applicable environmental regulations.
 Le demandeur est responsable de l'observation des règles applicables à l'environnement.
 Der Antragsteller ist dafür verantwortlich, dass die geltenden Umweltschutzbestimmungen eingehalten werden.*

8. Work Completed: yes: no:
 Travaux achevés: oui: non:
 Arbeiten abgeschlossen: ja: nein:

9. Minimum protection necessary:
Protection minimal nécessaire:
Mindestanforderungen für die Absicherung:

Interdire la piste à toutes personnes étrangères aux compétitions .
Protection des canons neige par matelas et si nécessaire filets B .
Fermer l'accès au télésiège des Loyes durant les entrainements et les compétitions .
Dans la traversée au niveau de l'ancien P1 , mise en place d'environ 120m de filets A , coté droit . Enlevé les canons neiges dans cette traversée . Coté gauche mise en place de matelas en pied de falaise en fonction du tracé .
Virage à droite sous l' Ancolie double rangée de filets B sur 100m environ . Enlever le canon neige en face de ce virage .
Passage de l'Aigle filets A coté droit .
Suivant le tracé protection des mats d'éclairage et du panneau de chronometrage par matelas et si nécessaire filets B .
Option 2 et 3 protection des mats d'éclairage par filets B et matelas au passage de la piste entre ces mats .
En règle générale mettre en place les protections fixes ou mobiles necessires au moment des compétitions

Important! The Jury may require additional protection.
Important! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires.
Wichtig! Die Jury kann zusätzlichen Absicherungen verlangen.

10. Emergency evacuation arrangements:
Modalités d'évacuation d'urgence:
Abtransportmöglichkeiten bei Notfällen:

En bordure de piste , suivant l'endroit arret de la compétition .

11. Communication start - finish (telephone, electrical timing cable etc.):
Possibilités de liaison départ - arrivée (téléphone et câble électrique de chronométrage):
Verbindungen Start - Ziel (Telefon und elektrisches Zeitnehmungskabel usw.):

Reseau enterré 52 paires cuivres

12. Have the necessary documents been submitted? yes: no:
Les dossiers sont-ils complets? oui: non:
Sind die vorgeschriebenen Unterlagen vorhanden? ja: nein:

13. Uphill facilities (Lifts etc.) - Remontées mécaniques - Auffahrtmöglichkeiten (Bahn, Lifts):
Hourly capacity / persons: - Capacité horaire / Personnes - Stundenkapazität / Personen:

Téléporté l'Olympique ; télésiège du Santel et moto neige .
3500ph 2400ph

14. The inspector was assisted by: - Etaient présents à l'inspection: - Anwesende an der Inspektion:

Jays Vincent directeur du club des sports .
Vuillermoz Gerard responsable courses service des pistes .
Galinier Geo représentant FFS / FIS
Couder Manu représentant FIS
Faillol Lionel coordinateur club des sports

15. General remarks: - Observations générales: - Allgemeine Bemerkungen:

Piste technique tres interessante avec ses variantes

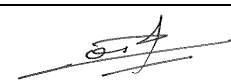
16. Conclusions: - Conclusions: - Schlussfolgerungen:

Bon pour homologation

Date of the inspection:
Date de l'inspection:
Inspektionsdatum:

8 Aout 2015

Signature :
Signature :
Unterschrift:
The Inspector :
L'inspecteur :
Der Inspektor :



Costerg Jeran Lou

Additional Reports (eg Technical Adviser) must be attached to this homologation dossier.
D'autres rapports (par exemple d'un Expert Sécurité) doit être joint au présent dossier d'homologation.
Weitere Berichte (z. B. Technische Berater) müssen diesem Homologationsdossier beigefügt sein.



CLUB DES SPORTS
DE VAL D'ISÈRE
DEPUIS 1935

HOMOLOGATION

Géant Hommes et Dames
Piste Joseray

DESCRIPTIF

Orientation :

- EST

Option 1 :

GEANT HOMMES

- Altitude départ : 2 300 m
- Altitude arrivée : 1 850 m
- Dénivelée : 450 m
- Longueur : 1 192 m
- Pente Maxi : 70 %
- Pente Mini : 15 %
- Pente moyenne : 38,10 %

GEANT DAMES

- Altitude départ : 2 250 m
- Altitude arrivée : 1 850 m
- Dénivelée : 400 m
- Longueur : 925 m
- Pente Maxi : 70 %
- Pente Mini : 15 %
- Pente moyenne : 39,68 %

Option 2 :

GEANT HOMMES

- Altitude départ : 2 300 m
- Altitude arrivée : 1 850 m
- Dénivelée : 450 m
- Longueur : 1 277 m
- Pente Maxi : 74,1 %
- Pente Mini : 11,9 %
- Pente moyenne : 38,09 %

GEANT DAMES

- Altitude départ : 2 250 m
- Altitude arrivée : 1 850 m
- Dénivelée : 400 m
- Longueur : 1 010 m
- Pente Maxi : 74,1 %
- Pente Mini : 11,9 %
- Pente moyenne : 39,56 %

Option 3 :

GEANT HOMMES

- Altitude départ : 2 300 m
- Altitude arrivée : 1 850 m
- Dénivelée : 450 m
- Longueur : 1 273 m
- Pente Maxi : 77 %
- Pente Mini : 9 %
- Pente moyenne : 39,61 %

GEANT DAMES

- Altitude départ : 2 250 m
- Altitude arrivée : 1 850 m
- Dénivelée : 400 m
- Longueur : 1006 m
- Pente Maxi : 77 %
- Pente Mini : 9 %
- Pente moyenne : 39,78 %

⌘ Situation géographique de la piste

Le tracé de la piste est situé sur le *Massif de BELLEVARDE*, faisant face au cœur de la station.

⌘ Description du terrain traversé par la piste / caractéristiques techniques :

1°) *Départs :*

Le Départ du Géant Hommes est situé sur un « replat » de pente moyenne, au pied immédiat de la grande pente de Belvarde (lieu-dit « *Grand Mur* ») à 2 300 m d'altitude où un lanceur en neige est réalisé par les machines du service des Pistes et sécurité de Val d'Isère.

Le départ du Géant Dames est situé un peu plus bas que le départ hommes sur le même replat, et ce en amont du passage dit de « *La Route* » (soit environ 50 mètres plus haut que ce passage).

2°) *Arrivées :*

Les arrivées des épreuves ont lieu sur le bas du mur final du Stade Olympique de Belvarde, à la fin du mur final. Elles sont désormais orientées vers la droite en regardant le haut pour avoir la fin de la raquette d'arrivée sur le toit du Centre Aquasportif (positionné à droite de la Gare de départ du Télécabines de l'Olympique). Les lignes d'arrivées sont positionnées à 1 850 m pour les épreuves de Géant.

⌘ Enneigement habituel

Excellent ; neige de culture tout au long du parcours et nouvelle usine à neige dimensionnée pour alimenter la piste de Belvarde ainsi que la nouvelle piste de *La Joseray* et le front de neige.

⌘ Effets du vent

Faible car le tracé est orienté dos au vent principal qui est « détourné pour partie » par le Rocher de Belvarde.

⌘ Possibilité d'arrosage :

Oui. Possibilité de branchement (Steinbach) via chaque regard des canons à neige.

⌘ Possibilité d'accès

Les stades sont desservis par les remontées mécaniques suivantes :

- *L'Olympique* (de type 3S) : 18 cabines de 24 places assises et débit de 3 500 personnes/heure (longueur : 2 150 m, temps de montée d'environ 7 minutes).
- *TSD Belvarde Express* (débrayable 4 places) : débit de 2 400 personnes/heures (1 050 m de longueur).
- « *Funival* » (Funiculaire) : débit de 3 000 personnes/heure (2 300 m de longueur). Il est principalement utilisé par les équipes logeant sur La Daille (entrée station).

⌘ Mesures de sécurité et de protection

Tous les obstacles dangereux sont supprimés ou protégés (1 filet A au dessus de l'Ancolie en direction de l'entrée du stade olympique de Belvarde / et filets B + matelas). Le tracé est intégralement délimité par des filets de protection (2 à 3 rangées de filets B et les obstacles dangereux protégés (matelas pour les arbres et les pylônes d'éclairage, filets de barrage pour les virages, combes, trous, etc...))

Les pisteurs secouristes sont en poste en permanence durant la compétition équipés de matériels de secours et de radios. L'évacuation des blessés sera possible : soit par traineau-barquette en bordure de tracé ou en bordure de piste selon l'endroit (soit par des dégagements vers la nouvelle piste de *La Joseray* en fonction du lieu du secours),

Soit par hélicoptère le long du parcours le cas échéant ou au bas du parcours.

Aire d'atterrissage pour hélicoptère :

DZ principale implantée plaine de La Daille, à l'Ouest de la station,

Une DZ « temporaire » est aménagée en bas de la zone de compétition au niveau de la jonction des pistes de la *Face de Bellevarde* et de *La Joseray* sur une plateforme modelée par le service Des Pistes et sécurité en bordure de l'hôtel *Chamois d'Or*.

⌘ **Barrières pour le public**

L'accès au tracé est fermé intégralement au public sur la totalité du parcours. Les spectateurs peuvent se positionner sur des secteurs dont l'accès se fait par la piste de *La Joseray*.

Un passage pour les « services techniques » est aménagé en bordure de piste.

L'aire d'arrivée est fermée par des filets de barrage ainsi que par des barrières (Coupe du Monde). Raquette d'arrivée réalisée via air fences homologués et mise en place sur le toit du Centre Aquasportif. Un système de navettes internes gratuites (bus) relie les différents quartiers de la station. Une desserte est implantée au lieu-dit « *Rond point des Pistes* » à moins de 100 m de la zone d'arrivée.

⌘ **Possibilités de liaison départ/arrivée**

- Un réseau enterré de 52 paires cuivre suit toute la piste et permet le chronométrage (avec temps inter) et les liaisons téléphoniques.
- En bas de raquette, deux coffrets mixtes avec fibre optique et paires cuivres dédiés aux besoins en téléphonie et wi-fi (mis en place par l'opérateur national Orange).
- Un réseau fibre optique suit également l'intégralité de la piste et des coffrets intermédiaires (commun avec le chrono) permettent des repiquage pour une utilisation exclusivement dédiée aux besoins de la production TV le long du tracé, et en bas, permet la diffusion de Wi-Fi et Réseau internet pour les commentateurs et autres journalistes et photographes, le chronométrage, La FIS et autres détenteurs de droits (Infront sur La Coupe du Monde), ainsi qu'à destination des athlètes (Team Hospitality).
- Communication radio pour la coordination des épreuves (Jury Compétition avec fréquence dédiée sur relais).
- Réseau radio avec relais du service des Pistes (Secours)
- Réseau radio avec relai du Club des Sports (Organisation Générale)

⌘ **Possibilités d'abri au départ**

Gare d'arrivée du Funiculaire

Gare d'arrivée de l'Olympique

Tente de départ + tente à proximité immédiate du départ et dédiée aux athlètes et à l'encadrement des équipes (coachs et techniciens).

⌘ **Dispositif hospitalier :**

Hôpital le plus proche : BOURG SAINT MAURICE : 33 kms

A noter la présence du centre médical « *Médival* » à 1 km de la raquette d'arrivée.

Sinon, le dispositif hospitalier est le suivant :

	Temps Vol Hélico
• Bourg Saint Maurice (A):33 kms	8 minutes
• Moutiers (B):58 kms	15 minutes
• Albertville (C) :80 kms	20 minutes
• Chambéry CH régional (D) :130 kms	35 minutes
• Grenoble CHU (E) :160 kms	40 minutes

A noter la présence d'un centre médical (Médival) à 1 km de l'aire d'arrivée

Spécialité(s) : (A) Chirurgie générale / (B) Orthopédie assistée par ordinateur + Tomodensitométrie / (C) Chirurgie générale + Coeliochirurgie + Tomodensitométrie / (D) tous services de médecine et chirurgie, Neurologie, imagerie complète dont IRM, dont Tomodensitométrie hélicoïdale.

PERSONNES A CONTACTER

Monsieur Eric MATTIS

Président du Club des Sports

Monsieur Vicent JAY

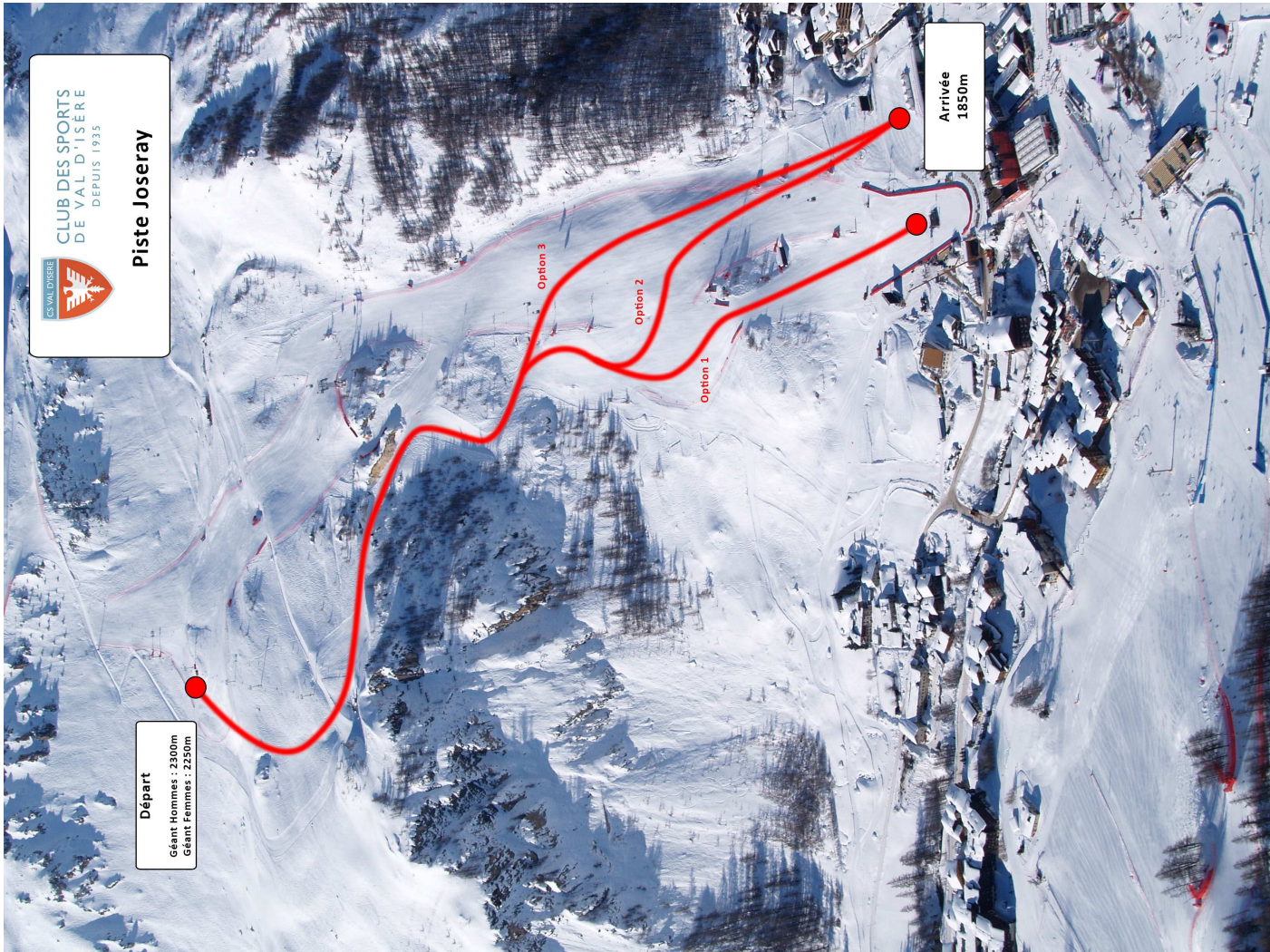
Directeur du Club des Sports

BP 61

Tél : +33.(0)4.79.06.75.77

Fax : +33.(0)4.79.06.75.85

Email : direction@valsport.org



Commune de Val d'Isère

Secteur de Bellevarde

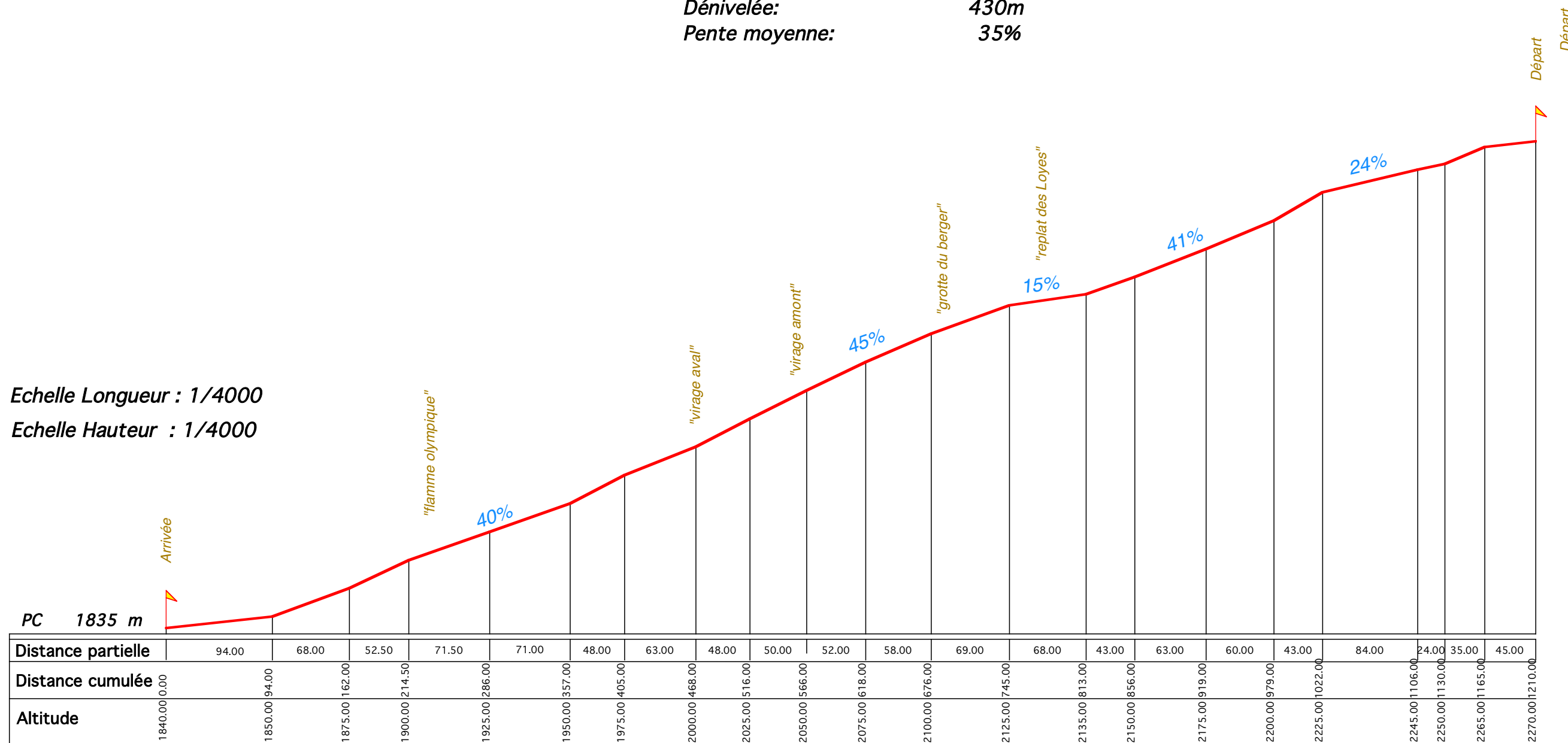
Aménagement du stade de slalom géant de Joseray

Profil en long



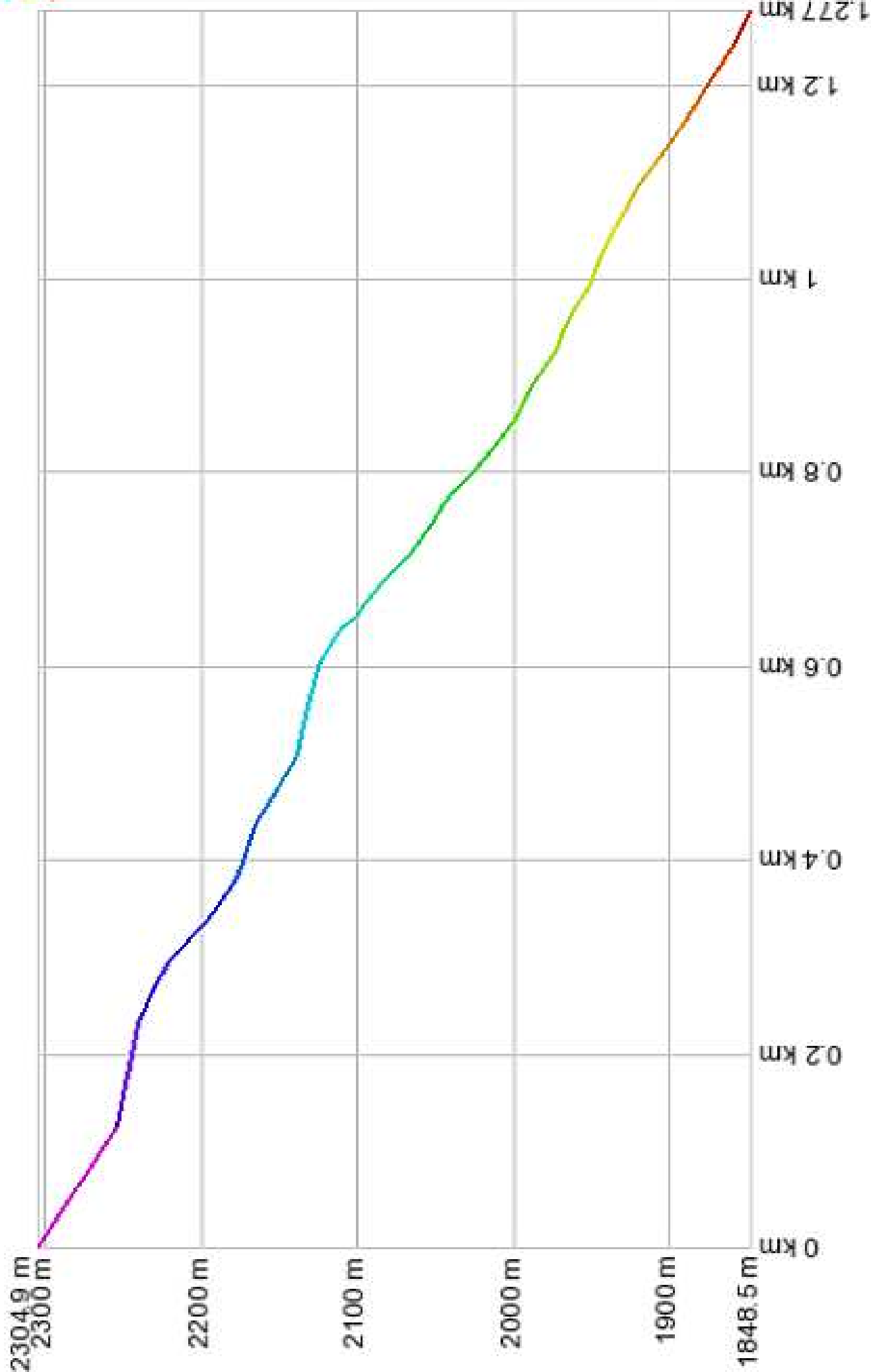
Caractéristiques du stade:

Distance horizontale: 1210m
 Longueur développée à l'axe: 1293m
 Altitude départ: 2270m
 Altitude arrivée: 1840m
 Dénivelée: 430m
 Pente moyenne: 35%



Joseray Option 2.kml

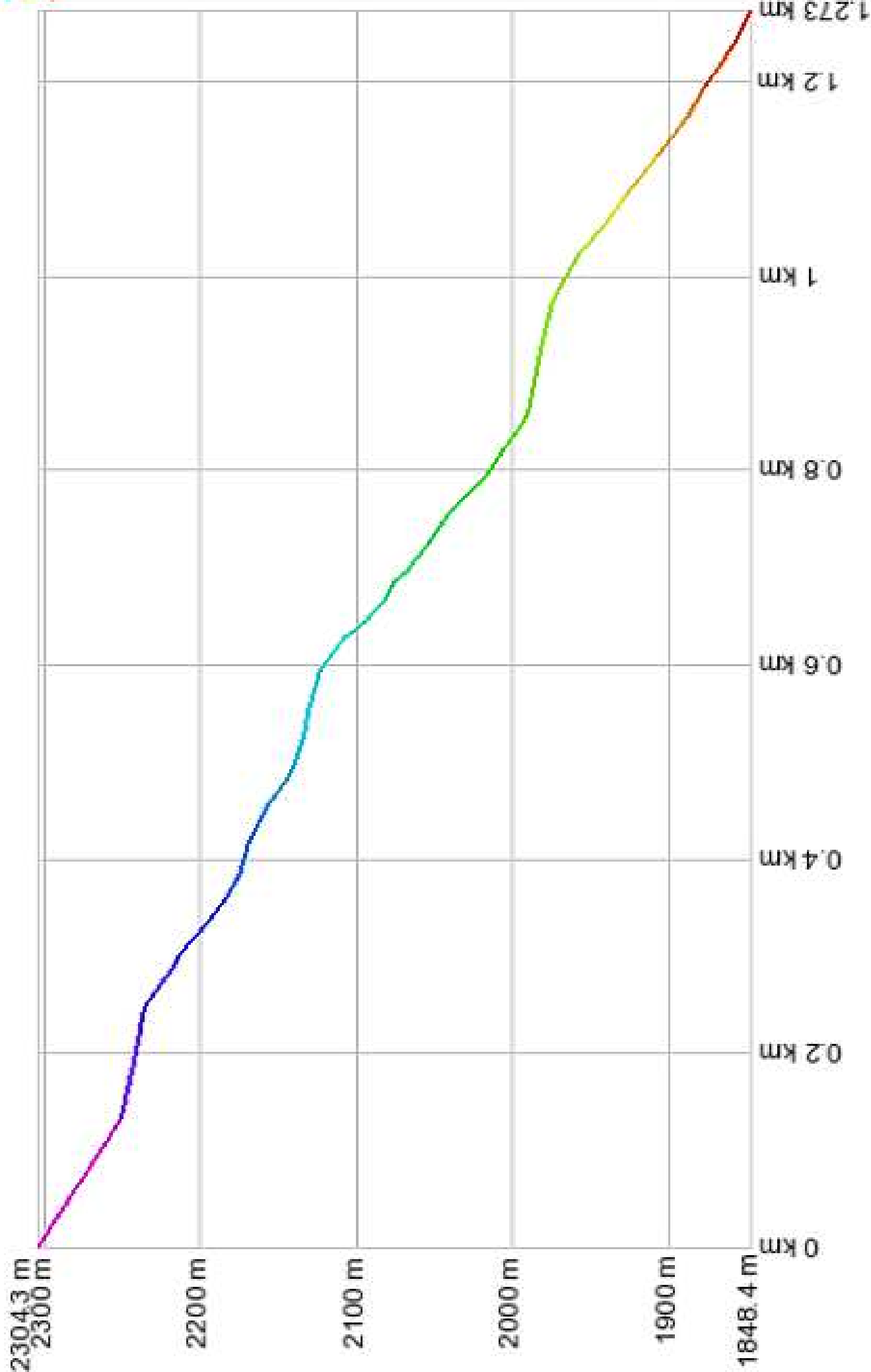
Elevation (m)
2304.9
2190.8
2076.7
1962.6
1848.5



Distance

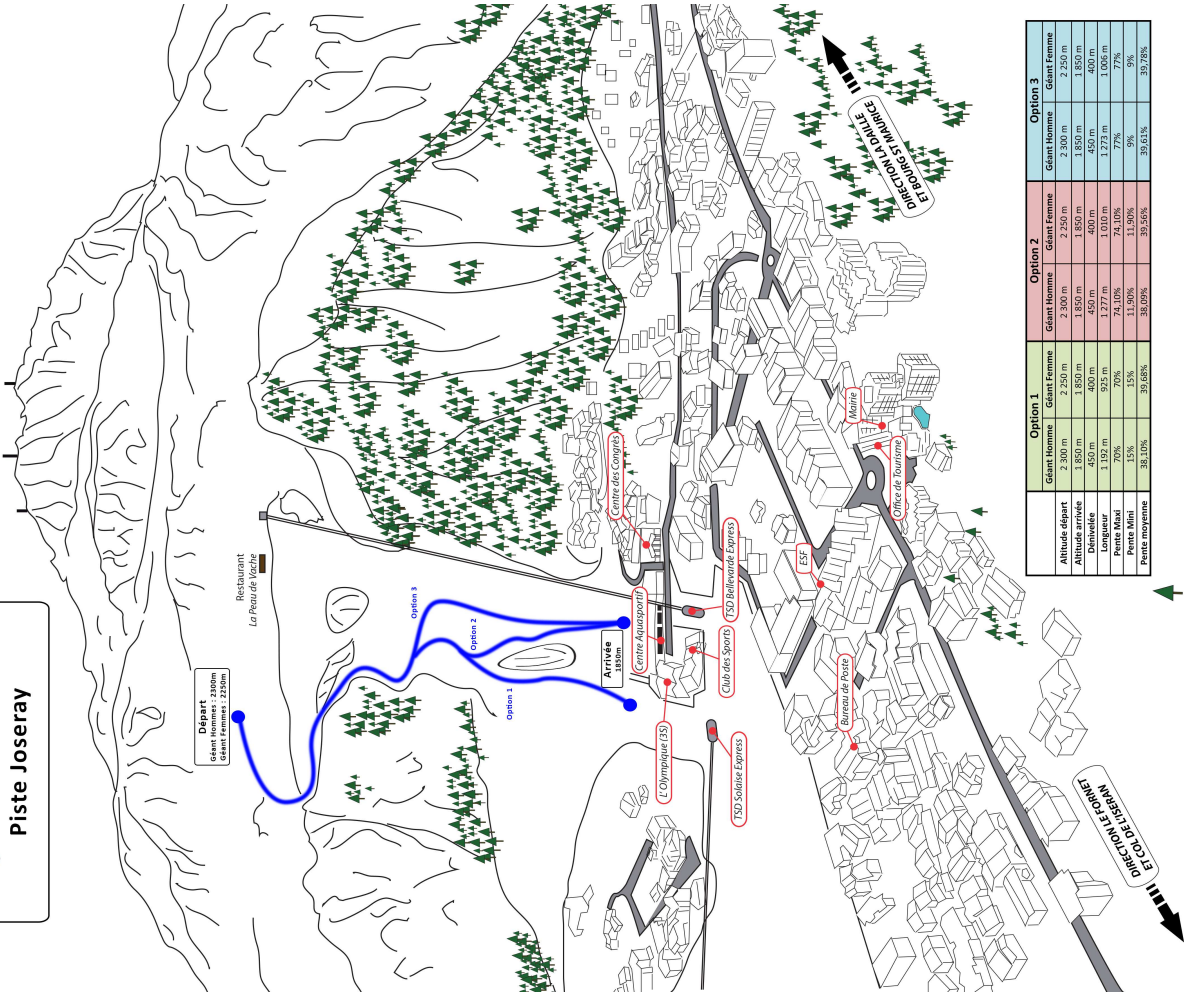
Joseray option 3.kml

Elevation (m)
2304.3
2190.3
2076.4
1962.4
1848.4





ROCHER DE BELLEWADE
Alt.: 2828 m



Altitude départ	Option 1		Option 2		Option 3	
	Géant homme	Géant femme	Géant homme	Géant femme	Géant homme	Géant femme
2300 m	1850 m	1850 m	1850 m	1850 m	1850 m	1850 m
Altitude arrivée	1800 m	1800 m	1800 m	1800 m	1800 m	1800 m
Dénivelé	450 m	400 m	450 m	400 m	450 m	400 m
Longueur	1 192 m	925 m	1 277 m	1 010 m	1 273 m	1 006 m
Pente Maxi	70%	70%	74,10%	74,10%	77%	77%
Pente Mini	15%	15%	11,80%	11,80%	9%	9%
Pente moyenne	38,10%	39,68%	38,69%	39,56%	39,61%	39,72%



CLUB DES SPORTS
DE VAL D'ISÈRE
DEPUIS 1935

Piste Joseray

